

## ENSEMBLE SCOLAIRE LA TRINITE-ST HERMELAND

Ecole Notre Dame de la Trinité

44, rue de l'Ancienne Eglise 44830 Bouaye

[ec.bouaye.nd-trinite@ec44.fr](mailto:ec.bouaye.nd-trinite@ec44.fr)

Chers parents,

Depuis plusieurs années, l'équipe enseignante se questionne et s'inquiète à la suite des nombreuses absences de nos élèves pour convenance personnelle. **Ces absences perturbent le fonctionnement de l'établissement, le suivi des élèves et leurs apprentissages.** L'inspecteur de circonscription nous fait des rappels régulièrement et refuse systématiquement tout départ en vacances sur temps scolaire (de la PS au CM2).

- Je me permets donc d'insister sur **l'obligation scolaire** (sauf maladie de l'enfant ou maladie contagieuse d'un membre de la famille ou motif légitime), c'est très important. Je comprends tout à fait que ce ne soit pas toujours simple pour chaque famille mais je me dois de vous le rappeler, cela fait partie de ma mission de contrôler la présence de chaque élève à l'école.
- **En cas d'absence de 2 jours ou plus :**

Je vous demande de m'adresser **au moins 1 mois avant** (avec copie à l'enseignante) **votre demande par mail.** (École directe)

(Votre lettre en pièce jointe expliquant clairement le motif de l'absence doit être rédigée à l'intention de Mr L'Inspecteur de la Circonscription de Bouguenais).

- Quand je recevrai votre document, je le transmettrai à l'inspecteur de circonscription.
- L'Inspecteur donnera ensuite sa réponse qui sera défavorable si le motif n'est pas légitime (article L.131-8 du code de l'éducation)
- **La continuité pédagogique ne sera pas assurée par l'enseignant** pendant cette absence, votre enfant trouvera éventuellement les fiches de travail à son retour.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements à ce sujet, d'avance, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette information.

Bien cordialement,

Mme Cheffe d'Etablissement